

Parlement des enfants 2018-2019



Thème 2018-2019 : **Du bon usage du numérique**



Organisée conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère de l'éducation nationale depuis 1994, "Le Parlement des enfants" permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire sur un thème annuel portant sur des sujets sociétaux d'actualité. Celui de l'année 2019-2020 porte sur le "**bon usage du numérique**".

Après un travail autour du rôle des députés et du fonctionnement de l'Assemblée nationale, les élèves rédigent une proposition de loi. Ils participent ensuite au scrutin en votant par voie électronique, pour celle qu'ils considèrent défendre le mieux leurs idées. A plusieurs reprises, les textes adoptés par le Parlement des enfants ont été par la suite repris dans de véritables propositions de loi, soumises à l'examen de l'Assemblée nationale par des députés. Certaines d'entre elles ont été adoptées et sont devenues de véritables lois de la République.

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques ou privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2. Pour sa 23^{ème} édition, le Parlement des enfants propose désormais à deux classes de CM2 par circonscription législative de participer à l'opération.

Éduscol

Contacts

Service du Suivi des Ecoles et des Etablissements

tél : 02 41 74 34 67

parlement-enfants49@ac-nantes.fr



[Site national du Parlement des enfants](#)

M.A.J. le 27/08/2019

à télécharger

Année 2018-2019

[Courrier conjoint AN et MEN](#)
[Courrier DASEN](#)
[Formulaire de candidature](#)
[Dispositif](#)
[Parcours citoyen de l'élève](#)
[Règlement](#)
[Calendrier](#)
[Circonscriptions législatives](#)
[Circonscriptions scolaires](#)
[Classes participantes](#)

à télécharger

[Années antérieures](#)
[Archives 2013 à 2018](#)